



# Bulletin municipal

## Ogy-Montoy-Flanville - N° 5 - Janvier 2019

Le conseil municipal et le personnel communal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville vous souhaitent une belle année

# RÉTROSPECTIVE 2018

### Vie communale

Vous retrouverez dans ce bulletin municipal les éléments majeurs de l'action du Conseil Municipal au cours de l'année 2018. Nous retraçons ici les dossiers et décisions prises lors de cette 2ème année de fonctionnement de la commune fusionnée et nous vous rappelons que chaque délibération, décision, événement et information sont consultables sur le site de la commune <http://www.montoy-flanville.fr>



Pour suivre l'actualité de la commune au quotidien, nous vous invitons aussi à télécharger l'application "Panneapocket" sur votre smartphone. Sur "Panneapocket", la mairie diffuse en temps réel des messages de prévention et d'alerte à la population mais aussi le programme des événements et manifestations.

### Personnel communal

Les effectifs sont stables. Ils comprennent 15 agents titulaires, 6 personnels en contrat de droit privé et 1 personne en contrat d'apprentissage. Concernant la répartition, 4 personnels interviennent dans le secteur administratif, 7 au service technique, 4 au périscolaire, 2 aux écoles, 2 au service animation, 3 à l'entretien des bâtiments.

Afin d'harmoniser et simplifier l'architecture indemnitaire des personnels de la commune et valoriser les fonctions et la motivation des agents, le Conseil Municipal a voté pour instaurer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

### Finances

Le 1er budget de la commune nouvelle a été voté. Pour 2018, nous avons mis en application nos engagements concernant les programmes d'investissement. Suite à la fusion, nous avons ajusté la fiscalité pour répondre aux obligations d'unification des taux d'abattements entre les deux communes et réaliser le lissage des taux des taxes sur une seule année. Ainsi, tous les habitants de Ogy et de Montoy-Flanville sont imposés aux mêmes taux. Comme la réglementation nous l'oblige suite à la fusion, l'abattement général à la base de 15% de la commune de Montoy-Flanville a été supprimé.

#### Les taux d'imposition et les recettes

	Taux 2017		Taux 2018	Produit fiscal 2018
	Ogy	Montoy Flanville	Ogy Montoy Flanville	
Taxe d'habitation	18,07	19,82	<b>18,07</b>	324 356
Taxe foncière bâti	13,33	13,84	<b>13,77</b>	337 227
Taxe foncière non bâti	53,33	59,79	<b>53,33</b>	23 678

Le budget de 2018 s'équilibre en fonctionnement à 1 410 707 € et en investissement à 856 218 €

Les grandes masses en dépense du budget 2018

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général	452 600 €
Dépenses de personnel	574 800 €
Charges de gestion courante	223 646 €
Charges financières	48 000 €

Le fonctionnement de 2018

- Les charges et travaux de rénovation des 13 bâtiments communaux pour 135 000 €
- Les dépenses en faveur des écoles s'élèvent à 126 000 €
- Les dépenses de personnel de 574 800€ couvrent 14 agents titulaires et 7 emplois non permanents
- Le budget de la vie associative et culturelle s'élève à 64 000 €
- Les travaux de réalisation du Musée Naturel Jean-Marie Pelt s'élève à 120 000€
- Le budget des indemnités des élus est de 80 000 € pour les 2 maires et les 7 adjoints
- La contribution au CCAS pour le fonctionnement du périscolaire est de 34 000 €
- Le service incendie est facturé 24 000 € à la commune

Les investissements de 2018 :

- La rénovation de la toiture du groupe scolaire
- Les travaux d'aménagement des voiries de la rue Villaupré à Ogy
- La rénovation des portes des Mairies de Ogy et de Montoy-Flanville
- Le locatif Elsa rue du Château est composé de 9 appartements et d'une maison de santé. Cet ensemble est en cours de rénovation. En 2018 nous avons mis aux normes les réseaux d'eau de gaz et d'électricité et des travaux d'isolation thermique sont planifiés pour réduire les dépenses énergétiques et embellir le bâtiment. A terme, ces logements sont destinés à être vendus
- Le remplacement des sources lumineuses existantes par des luminaires à leds. Un quart de celles-ci a déjà été changé aboutissant à une économie financière de 60 %
- L'installation d'une aire de jeu pour enfants à Ogy
- L'installation d'un fitness park au square à Montoy-Flanville
- Le merlon le long de la RD 603 a été prolongé de 90 m et rehaussé jusqu'à une hauteur de 4 m. Ce dispositif est destiné à réduire l'impact des nuisances
- Les études et travaux pour l'aménagement du magasin de producteurs
- Les études pour l'enfouissement des réseaux secs rue principale et Saint Agnan à Ogy
- Les illuminations de Noël
- La réalisation de massifs de fleurs
- Des panneaux de signalisation routière et marquage au sol
- Les travaux de voirie chemin de Saint-Agnan

## Urbanisme

La commune entreprend la réalisation de 3 programmes de lotissements communaux.

- L'Etang 3 : Les derniers permis de construire sont en cours d'instruction et les travaux de voirie définitive et d'éclairage seront réalisés début 2019
- Le Mai Joly : Les études ont été réalisées en 2018 et les travaux de ce programme de 15 lots sont en cours de réalisation
- Patural 1 : Les fouilles archéologiques ont été réalisées au cours de l'été 2018. Les travaux de viabilisation débuteront début 2019

Les autres programmes

- 2 autres programmes de lotissements communaux sur Ogy sont en cours d'études dont un programme spécifique pour les séniors
- 2 lotissements privés sont en cours de réalisation à Ogy : le clos des Métayers et le clos du Moulin

Actuellement, la population du village est de 1 725 habitants dont 520 pour Ogy et 1 205 pour Montoy-Flanville. L'ensemble de ces programmes devrait porter la population du village à 2 000 habitants.

## Sécurité routière

Le Conseil Général de la Moselle a inscrit le carrefour de Puche dans le plan sécurité des routes. Il entend réaliser un aménagement de type giratoire. Le CG57 a organisé une réunion à la CCHCPP pour présenter l'aménagement du carrefour mais aussi appeler une participation financière des collectivités. Le projet est évalué à 500 000 euros. La commune d'Ogy-Montoy-Flanville et la CCHCPP contribueront chacune à hauteur de 75 000 euros. Les travaux seront réalisés en 2019.

## Musée Naturel Jean-Marie Pelt

Inauguré en Mai 2018, ce sentier de 2km a été très fréquenté par les écoles et les familles. Il permet de découvrir l'oeuvre de Jean-Marie Pelt au travers de panneaux pédagogiques et thématiques. Le Musée Naturel a été récompensé par un "Laurier des Collectivités" pour l'originalité et la qualité de l'oeuvre. L'association qui gère le musée a obtenu une subvention de 2 000 € du fond de développement de la vie associative. La nouvelle saison débutera le 1er mai 2019 par une journée forte en animation.

Associés au Musée Naturel, les jardins partagés ont généré une importante récolte de fruits, de légumes et d'herbes aromatiques vendue à l'épicerie communale située à l'espace Elsa Rue du Château. Chaque mercredi et samedi ce sont plus d'une vingtaine de clients qui s'approvisionnent en produits locaux. En complément, la commune accueillera en 2019 un magasin de producteurs locaux où vous trouverez des produits du terroir : viandes, produits laitiers, fruits et légumes, miel...

## Festival Montoy Du Rire

La 2ème édition du festival Montoy du Rire a réuni près d'un millier de spectateurs. Devant le succès de l'événement, le Comité des Fêtes, en partenariat avec la mairie, s'engage pour une 3ème édition qui se déroulera les vendredi 14 et samedi 15 juin 2019. Yann Stotz réunira sur scène Cécile Giroux, Denis Maréchal, Baptiste Lecaplain, Constance, Paul Adam, Arnaud Joyet, Geremy Credeville, Tex et quelques autres surprises.

## Réglementation

La participation citoyenne est un dispositif qui consiste à faire participer la population à la sécurité de leur environnement avec l'appui des forces de gendarmerie. A l'issue de la réunion publique, plus d'une vingtaine de personnes se sont inscrites pour s'investir dans cette démarche qui sera opérationnelle courant du 1er semestre 2019.

La redevance incitative pour le ramassage des ordures ménagères est instaurée depuis le 1er Janvier 2019. La communauté de communes a fait le choix de la facturation à la levée. Toutes les informations concernant ce dispositif, comme toutes les actualités communales, sont disponibles sur le site de la commune <http://www.montoy-flanville.fr>. Ce nouveau mode de facturation doit nous inciter à limiter notre production de déchets et donc nous sensibiliser à notre manière d'acheter et de consommer.

La déchetterie de Borny demeure accessible aux habitants de notre commune. La convention qui lie la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange avec Metz Métropole a été reconduite pour une année.

Les études de renaturation du ruisseau de Vallières ont abouti à l'élaboration d'un programme de travaux. Il s'agit d'un programme qui porte sur la restauration de zones humides, la création de zones de rétention et des aménagements hydrauliques permettant de ralentir l'écoulement des eaux pluviales et favoriser l'infiltration. Les travaux s'élèvent à plus d'1 million d'€uros et sont financés par la taxe GEMAPI.

Concernant les inondations sur Ogy, les études sont en cours et devraient aboutir à un programme de travaux courant 2019.

Sécheresse : Suite à de nombreux retours d'habitants ayant constaté l'apparition de fissures sur leur habitation, la Commune a déposé auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "sécheresse/réhydratation des sols". La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir droit à la garantie des assurés si les liens de causalités entre les dommages constatés et le phénomène naturel sont reconnus par l'assureur.

## Événements et vie associative

Les séniors se sont régulièrement réunis les jeudis après-midi pour partager un programme d'animations, jeux, activités sportives et des sorties cinéma...

2018 a été une année riche en événements. Pas moins de 30 jours de manifestations ont été réalisés en partenariat avec les associations du village. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont investis pour animer et dynamiser la commune.

Pour 2019, le calendrier des événements prévoit :

Tous les derniers vendredis de chaque mois le "Cabaret du vendredi"

6 avril soirée théâtre à la salle communale de Montoy

7 avril animation Pâques pour les enfants à la salle des fêtes de Ogy

1 mai journée d'animation pour l'ouverture du Musée Naturel Jean-Marie Pelt

8 mai cérémonie patriotique

1 juin kermesse du périscolaire

2 juin fête des abeilles au rucher école

9 juin promenade des délices organisée sur les sentiers de randonnées

10 juin cérémonie patriotique d'Oradour sur Glane

14 et 15 juin 3ème édition du festival Montoy du Rire

22 juin Feu de la Saint Jean à Ogy

15 août Balade des arts

31 août et 1 septembre fête du village avec feu d'artifice et bal populaire

15 septembre vide grenier

5 octobre inauguration du magasin de producteurs "Mets Fermiers"

3 novembre bourse aux jouets à la maison des assistantes maternelles à Ogy

11 novembre cérémonie patriotique

24 novembre marchés de Noël à Ogy et Montoy-Flanville

15 décembre Noël des enfants du village

## Vivre ensemble

Un petit rappel des obligations de chacun :

Le ramassage des ordures ménagères se déroule le mardi à Ogy et le mercredi à Montoy-Flanville. Le règlement de dépôt des poubelles sur le domaine public vous autorise à déposer votre conteneur la veille. Vous êtes tenus de le retirer après la collecte le mardi pour Ogy et le mercredi pour Montoy-Flanville. Le fait de laisser son bac dans la rue en dehors de ce créneau est passible d'une amende de 68 €.

Un enfant qui joue au sein d'un espace vert est au contact de la nature. Malheureusement, force est de constater la présence de nombreuses déjections canines nécessitant le passage régulier du personnel communal. Respecter ces lieux et les espaces publics.

Tous les matins d'école se ressemblent : voitures garées en double file, stationnements anarchiques, enfants débarqués au mépris de toutes règles de sécurité.... Certains adoptent des comportements répréhensibles. Il vaut mieux changer quelques mauvaises habitudes pour le bien-être et la sécurité de vos enfants.

## Raccordement à la fibre

MOSELLE FIBRE a construit le réseau en domaine public. Cela signifie que la fibre optique est installée dans toutes les rues du village. Les travaux qui s'opèrent actuellement consistent à raccorder les habitations depuis le réseau public. Vous trouverez sur le site de la commune un document complet concernant les procédures de raccordement à la fibre.